Travaux publics et Services gouvernementaux

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division 140 O'Connor, Tower East 4th Floor 140 O'Connor, Tour Est 4ème étage Ottawa Ontario K1A 0S5

	VOII	raitie	2 Dour Clauses et Colluition
<b>Title - Sujet</b> Laboratory Traile Remorque de Laboratoire	r		
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	·
K4B20-220345/A		2021	-11-10
Client Reference No N° de ré K4B20-220345	éférence du client		
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HP-927-80559	éférence de SEAG		
<b>File No N° de dossier</b> hp927.K4B20-220345	CCC No./N° CCC - FMS	No./I	N° VME
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd 1	fin
at - à 02:00 PM	Eastern Standard Tir	ne ES	T
on - le 2021-12-22	Heure Normale du l'	Est H	NE
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination	: Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adress Takam(hp927), Maurice	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur
Telephone No N° de télépho	ne	FAX	No N° de FAX
(613) 297-3516 ( )		( )	-
	•		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée	
See Herein – Voir ci-inclus		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/o	de l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

Destination Code - Code destinataire	Destination Code - Destination Address - Code destinataire Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA	I-1	ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA
	Gerald Tetreault		ACRD/CCIW
	867 LAKESHORE RD		867 LAKESHORE RD.
	BURLINGTON, ON		BURLINGTON, ON
	L7S 1A1		L7S 1A1
	Tel: 519-803-7014		ec.drcafagroupe-acrdfagroup.ec@canada.ca
	GPY2  J + P+YP2   +		



7	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada					Document No.K4B20-220345/A	20-220345/A	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions	
Item Article	Item Article Description	ption	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plant/L	rix unitaire FAM Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte	
	REMORQUE DE LABORATOIRE	TOIRE	D-1	I - 1	1	Each	\$	\$	See Herein – Voir ci-inclus		
	REMORQUE DE LABORATOIRE	TOIRE									
	Numéro principal:	70016485			•						
	L'objectif de cette demande	e demande est									
	d'acheter un (1) Remorque	temorque à									
	utiliser pour des opérations	opérations de									
	recherche scientifique sur le	ique sur le									
	terrain, en particulier comme	ulier comme									
	espace de laboratoire	oire de terrain									
	portable. La remorque	que doit									
	inclure les caract	caractéristiques									
	personnalisées spé	spécifiées dans									
	l'annexe "A" - Spé	Spécifications -									
	Remorque fermée po	fermée pour répondre aux									
	besoins des opérations.	lons.									
	•										
	Province de Destination: Ontario	lation: Ontario									
	Adresse de Livraison:	on:									
	ENVIRONMENT AND CLIMATE	IMATE CHANGE									
	CANADA										
	867 LAKESHORE RD										
	BURLINGTON, ON										
	L7S 1A1										
2	Taxes at a rate of	13%	D-1	I - 1	1	Each	\$	\$	See Herein – Voir ci-inclus		
	Asset Master Number: 70016485	r: 70016485									



Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### **TABLE DES MATIÈRES**

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1 Besoin
- 1.2 Compte rendu
- 1.3 Service Connexion postel

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentation des soumissions
- 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4 Lois applicables
- 2.5 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions
- 2.6 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instruction pour la préparation des soumissions - soumissions électronique

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Base de sélection

#### PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1 Attestations exigées avec la soumission
- 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

#### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 6.1 Besoin
- 6.2 Clauses et conditions uniformisées
- 6.3 Durée du contrat
- 6.4 Responsables
- 6.5 Paiement
- 6.6 Instructions relatives à la facturation
- 6.7 Attestations et renseignements supplémentaires
- 6.8 Lois applicables
- 6.9 Ordre de priorité des documents
- 6.10 Clauses du guide des CCUA
- 6.11 Inspection et acceptation
- 6.12 Préparation en vue de la livraison
- 6.13 Instructions d'expédition livraison à destination
- 6.14 Réunion postérieure à l'attribution du contrat/Réunion de pré-production
- 6.15 Conditionnement
- 6.16 Garantie
- 6.17 Matériel
- 6.18 Interchangeabilité
- 6.19 Règlement des différends
- 6.20 Suspension des travaux

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

HP927

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# Pièces jointes

Annexe «A» - Spécifications - Remorque fermée Appendice 1 – Questionnaire de renseignements techniques - Remorque fermée Annexe «B» de la Partie 3 de la Demande de soumissions - Instrument de paiement électronique

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Besoin

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a besoin d'une (1) remorque fermée à utiliser pour les opérations de recherche scientifique sur le terrain comme détaillé dans le présent document, conformément à l'Annexe «A» – Spécifications - remorque fermée ci-jointe.

#### 1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

# 1.3 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

HP927

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

# 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003 (2020-05-28)** Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Les instructions uniformisées 2003 sont modifiées comme suit :

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

**Supprimer:** soixante (60) jours

Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la demande de soumissions.

Remarque : Pour les soumissionnaires qui choisissent de présenter leurs soumissions en utilisant Connexion postel pour la clôture des soumissions à l'Unité de réception des soumissions dans la région de la capitale nationale, l'adresse de courriel est la suivante :

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Remarque: Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion postel, le soumissionnaire doit utiliser une des deux options suivantes :

- i. envoyer directement sa soumission uniquement au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes; ou
- ii. envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date de clôture de la demande de soumissions (pour permettre la certitude d'une réponse), un courriel qui contient le numéro de la demande de soumissions au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion postel reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante **au moins sept (7) jours** civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

#### 2.5 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante **au plus tard sept (7) jours calendrier** avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

#### 2.6 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada <u>Achats et ventes</u>, sous le titre « <u>Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours</u> », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

# 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions – soumissions électronique

Le Canada demande que le soumissionnaire présente sa soumission conformément à l'article 08 des Instructions uniformisées 2003. Le service Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

Le Canada demande que les documents de la soumission soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I: Soumission technique

Section II: Soumission financière

Section III: Attestations

En raison de la nature de la demande de propositions, la transmission des soumissions par courrier/messagerie à TPSGC Module de réception des soumissions (MRS) ne sera pas acceptée.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

## Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### 3.1.1 Produits équivalents

- Les produits de remplacement et les solutions de rechange qui sont équivalents sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction et du rendement seront pris en considération par l'autorité technique lorsque le soumissionnaire :
  - (a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement et/ou du produit, s'il y a lieu;
  - (b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué dans la description technique du besoin;
  - (c) fournit les caractéristiques complètes et les brochures, s'il y a lieu;
  - (d) présente une déclaration de conformité comprenant les caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement et/ou la solution de rechange répondent à toutes les exigences techniques indiquées dans la description technique du besoin;
  - (e) indique clairement les parties dans le libellé d'achat et dans les brochures qui confirment que le produit de remplacement et/ou la solution de rechange sont conformes aux exigences techniques.
- 2. Les produits de remplacement et les solutions de rechange qui sont offerts comme étant équivalents sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction et du rendement ne seront pas pris en considération par l'autorité technique si :

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- (a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité technique d'évaluer pleinement l'équivalence du produit; ou
- (b) le produit de remplacement et/ou la solution de rechange ne répondent pas aux exigences techniques précisées dans la description technique du besoin.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir de l'information technique démontrant l'équivalence (p.e. des dessins, des spécifications, des rapports techniques et/ou des rapports d'essai ou un échantillon du produit offert) ou de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de trois (3) jours ouvrables que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix unitaires fermes dans la section intitulée «Détails de l'article» et en conformité avec la base de paiement identifiée dans la PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.

#### 3.1.2 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe «B» Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe «B» Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### 3.1.3 Fluctuation du taux de change - Atténuation des risques

- 1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages liés aux fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire demande un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de sa présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire <a href="PWGSC-TPSGC 450">PWGSC-TPSGC 450</a> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/450-fra.html), Demande de rajustement du taux de change, avec sa soumission, et indiquer le montant en monnaie étrangère en dollars canadiens pour chaque article pour lequel un rajustement du taux de change est demandé.
- 2. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres coûts payés par le soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
- 3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution).

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 4. Au moment de la soumission, le soumissionnaire doit remplir les colonnes (1) à (4) du formulaire <a href="PWGSC-TPSGC 450">PWGSC-TPSGC 450</a> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/450-fra.html) pour chaque article pour lequel il veut se prévaloir de la disposition relative à la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs indiquées dans la colonne (3) devraient aussi être en dollars canadiens, afin que le montant du rajustement soit présenté dans la même devise que le paiement.
- 5. Aux fins de la présente disposition relative à la fluctuation du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

#### **Section III: Attestations**

Les fournisseurs doivent présenter les attestations exigées à la PARTIE 5 - ATTESTATIONS.

#### Section IV : Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants :

#### 3.1.4 Date de livraison

Bien que la livraison de la remorque fermée soit demandée pour le ou avant le 15 mars 2022, la meilleure livraison pouvant être offerte est la suivante:

Article 001 - Une quantité de Une (1) remorque fermée sera livrée dans les \_\_\_\_\_ jours civils suivant la date d'octroi du contrat.

#### 3.1.5 Période de garantie courante du fabricant

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse des renseignements détaillés sur la garantie courante du fabricant pour le véhicule/l'équipement et ses composants qui dépasse la période de garantie minimale de douze (12) mois.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

# 4.1.1 Évaluation technique

- **4.1.1.1** Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, les documents suivants :
  - 1) Annexe «A» Spécifications Remorque fermée; et
  - 2) Appendice 1 Questionnaire de renseignements techniques Remorque fermée

# **4.1.1.2** Produits équivalents

Les soumissionnaires qui proposent des produits de remplacement et/ou des solutions de rechange doivent fournir avec leur soumission, toute l'information requise conformément à la Partie 3, «Produits équivalents» pour que l'on tienne compte de leur soumission.

#### 4.1.2 Évaluation financière

**4.1.2.1** L'évaluation financière a pour but de déterminer le prix global en utilisant l'information soumise dans «Détails de l'article».

#### **4.1.2.2** Calcul du prix global:

Les soumissions seront évaluées sur la base du prix global pour les articles et quantités.

#### 4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable ayant le prix global évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

K4B20-220345

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

# 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html)</u>, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

# 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'<u>Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

HP927

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client K4B20-220345

ISO 14001.

A)

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Date

Date

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme

# 5.2.3 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

OU					
B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous.					
Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4) cr	itères.				
Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.				
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes.					
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.					
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.					
Utilise préférablement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.					
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.					
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une certification écoénergétique.					

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

K4B20-220345

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

#### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### 6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir la remorque fermée conformément à l'Annexe "A" - Spécifications - remorque fermée ci-jointe.

#### Clauses et conditions uniformisées 6.2

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditionsuniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

# 6.2.1 Conditions générales

2010A (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 6.3. Durée du contrat

# 6.3.1 Livraison de la remorque fermée

•
Article 001 – Une (1) remorque fermée doit être livrée au plus tard le
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
(Date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

#### 6.4 Responsables

#### 6.4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

La livraison de la remorque fermée doit être effectuée comme suit :

Nom: Maurice Takam Titre: Supply Specialist

Organisation: Services publics et Approvisionnement Canada – Direction générale des

approvisionnements

Direction de l'aprrovisionnement en Produits industriels et Véhicules (DAPIV),

Division des produits industriels et des véhicules (HP)

140 O'Connor Street, Ottawa, ON, K1A 0S5

Téléphone: 613-297-3516

Maurice.takam@pwgsc-tpsgc.gc.ca E-mail:

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 6.4.2 Responsable des achats

Le responsable des achats	pour le contrat est :	
Nom:		(à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)
Titre:		

Solicitation No. - N° de l'invitation K4B20-220345/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

HP927

de ret. du client File No. - N° du doss

K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Organisation:	 - - -	
Téléphone : Courriel :	 _	

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

#### 6.4.3 Responsable technique

Le responsable technique po	our le contrat est :
Nom: Titre: Organisation:	(à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)
Téléphone :	<del></del>

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

## 6.4.4 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

# Renseignements généraux: Nom : \_\_\_\_\_\_\_ (à être complété par le soumissionnaire) Titre: \_\_\_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Suivi de la livraison: Nom : \_\_\_\_\_\_\_ (à être complété par le soumissionnaire) Titre: \_\_\_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_\_ Courriel :

## 6.4.5 Service après-vente

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse les noms, adresses et numéros de téléphone des concessionnaires et/ou agents qui sont autorisés à fournir des services après-vente, d'entretien et de réparation sous garantie et qui peuvent fournir une gamme complète de pièces de rechange pour le

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

HP927

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

véhicule/l'équipement offert. Il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer la distance entre le concessionnaire et/ou l'agent autorisé et le lieu de la livraison et celle-ci ne devrait pas dépasser 100 kilomètres.

Article 001		
Nom : Adresse :		
Numéro de téléphone :		
Distance entre le lieu de	livraison et le concessionnaire et/ou l'agent	km

#### 6.5. Paiement

# 6.5.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada sont incluses et les taxe applicable en sus, si applicable.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Le prix payé sera rajusté en fonction de la disposition relative à la fluctuation du taux de change (le cas échéant).

# 6.5.2 Paiement électronique de factures - contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);

#### 6.5.3 Clauses du guide des CCUA

H1000C Paiement unique 2008-05-12 C3015C Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change 2017-08-17

#### 6.6 Instructions relatives à la facturation

**6.6.1** L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture sont complétés. Les offrants / fournisseurs sont priés de fournir les factures en format électronique sauf si indication contraire de l'autorité contractante ou chargé de projet, réduisant ainsi le matériel imprimé.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Solicitation No N° de l'invitation K4B20-220345/A	Amd. No N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur HP927
Client Ref. No N° de réf. du client K4B20-220345	File No N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

(TPSGC insérera l'adresse de facturation figurant sur la réquisition au moment de l'attribution du contrat)

 b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article 4. Responsables du contrat.

#### 6.7 Attestations et renseignements supplémentaires

#### 6.7.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

# 6.8 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### 6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 2010A (2020-05-28) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- (c) Annexe «A» Spécifications Remorque fermée;
- (d) Appendice 1 Questionnaire de renseignements techniques Remorque fermée;
- (e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_\_.

# 6.10 Clauses du guide des CCUA

A1009C	Accès aux lieux d'exécution des travaux	2008-05-12
A9049C	Sécurité des véhicules	2011-05-16
A9068C	Règlements concernant les emplacements	2010-01-11
	du gouvernement	
B1505C	Transport des marchandises dangereuses/	
	produits dangereux	2016-01-28
G1005C	Assurance - aucune exigence particulière	2016-01-28

#### 6.11 Inspection et acceptation

L'autorité technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

# 6.12 Préparation en vue de la livraison

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

HP927

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le véhicule/l'équipement doit être entretenu, réglé et livré dans un état qui en permet l'utilisation immédiate. L'intérieur et l'extérieur doivent être nettoyés avant que le véhicule/l'équipement quitte l'usine et soit remis au personnel de Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) au lieu de livraison final.

Les réservoirs d'essence doivent être remplis au moins à moitié avant la remise du ou des véhicules au personnel de ECCC.

Toute tentative de la part du transporteur de livrer des véhicules/de l'équipement sera refusée à moins que des arrangements aient été pris pour que le personnel autorisé et qualifié soit disponible pour faire des inspections et accepter la livraison. Lorsque le transporteur devra retourner parce qu'il n'aura pas pris de rendez-vous pour la livraison, le Canada ne sera pas tenu de payer de coûts additionnels.

# 6.13 Instructions d'expédition

L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP - rendu droits acquittés Burlington, Ontario. À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes.

#### 6.14 Réunion postérieure à l'attribution du contrat/Réunion de pré-production

Dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception du contrat, l'entrepreneur doit communiquer avec le responsable technique pour organiser une réunion préalable à la production. Cette réunion aura lieu à l'usine de l'entrepreneur, au \_\_\_\_\_\_ (Le soumissionnaire doit précisez le lieu). Les frais relatifs à cette réunion préalable à la production doivent être inclus dans le prix de la soumission. Veuillez noter que le Canada assumera les dépenses de voyage et de subsistance des employés du gouvernement. La Couronne se réserve le droit de procéder à la Réunion postérieure à l'attribution du contrat / Réunion de pré-production par téléconférence.

#### 6.15 Conditionnement

Les méthodes de préservation et de conditionnement doivent être conformes à la norme courante de l'entrepreneur pour les envois au Canada ou, au besoin, aux normes pour les envois outremer (par exemple pour les cargaisons en cale).

#### 6.16 Garantie

La garantie standard du fabricant de	mois ou	km	(à être	complété	par	le
soumissionnaire) assurée par l'interr	nédiaire du réseau de distributeur s'appliq	ue.				

# 6.17 Matériel

Le matériel fourni doit être neuf et de production courante par le fabricant (Année-modèle 2021 ou plus récent).

# 6.18 Interchangeabilité

A moins de modifications autorisées par l'autorité contractante au cours du cycle de fabrication, tous les véhicules fournis en fonction d'un article donné d'un contrat doivent être de marque et de modèle semblables, et tous leurs assemblages, sous-ensembles et pièces doivent être interchangeables.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# 6.19 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».

# 6.20 Suspension des travaux

- 6.20.1 L'autorité contractante peut à tout moment, au moyen d'un avis écrit, ordonner à l'entrepreneur de suspendre ou arrêter les travaux ou une partie des travaux prévus au contrat et ce, pour une période d'au plus de 180 jours. L'entrepreneur doit se conformer sans délai à l'ordre de suspension de manière à minimiser les frais liés à la suspension. Pendant la durée visée par l'ordre de suspension, l'entrepreneur ne peut enlever les travaux ou une partie des travaux des lieux où ils se trouvent sans avoir préalablement obtenu le consentement écrit de l'autorité contractante. Au cours de la période de 180 jours, l'autorité contractante doit soit annuler l'ordre ou résilier le contrat, en totalité ou en partie, conformément à l'article 31, ou à l'article 32.
- 6.20.2 Lorsqu'un ordre est donné en vertu du paragraphe 1, l'entrepreneur a le droit d'être remboursé des coûts supplémentaires engagés en raison de la suspension des travaux, majorés d'un profit juste et raisonnable, à moins que l'autorité contractante ne résilie le contrat à cause d'un manquement de la part de l'entrepreneur ou que celui-ci ne renonce au contrat.
- 6.20.3 En cas d'annulation d'un ordre de suspension donné en vertu du paragraphe 1, l'entrepreneur doit reprendre dès que possible les travaux conformément au contrat. Si la suspension a empêché l'entrepreneur de respecter une date de livraison stipulée dans le contrat, la date d'exécution de la partie du contrat touchée par la suspension est reportée du nombre de jours équivalant à la période de suspension ainsi que du nombre de jours que l'autorité contractante estime nécessaire à l'entrepreneur, après consultation avec celui-ci, pour reprendre les travaux, le cas échéant. Les justes redressements seront apportés, au besoin, aux conditions du contrat qui sont touchées.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# Annexe « A » - Spécifications - Remorque fermée

Nous avons l'intention d'utiliser l'évaluation sur la base des critères obligatoires et du prix le plus bas pour sélectionner le soumissionnaire gagnant. Toutes les exigences obligatoires spécifiées, telles que décrites ci-dessous, doivent être respectées. Toute offre qui ne démontre pas comment toutes les exigences obligatoires sont satisfaites sera considérée comme non recevable et ne sera pas prise en compte.

# Les exigences suivantes doivent être respectées

Les exigences suivantes doivent etre respectees	Confe	orme	Commentaires
Exigences obligatoires	Respecté	Non respecté	Pièces justificatives ou énoncé de conformité (veuillez indiquer le numéro de la page de référence de votre soumission technique où se trouvent les renseignements.)
Remorque à cargaison entièrement fermée dont les			
dimensions intérieures minimales et maximales sont			
indiquées au tableau 1. La largeur totale de la remorque			
ne doit pas dépasser 274.32 cm (2.74m)			
Cadre entièrement en aluminium			
Éléments structurels entièrement en aluminium			
(plancher, murs, plafond)			
Espacement nominal de 40.64cm au centre pour tous			
les éléments structuraux (plancher, murs, plafond)			
Hauteur intérieure de 213.36 cm (2.13m)			
Portes arrière doubles de type grange			
Porte latérale (côté trottoir), largeur minimale de 86.36			
cm x hauteur minimale de 193.04 cm, avec serrure à			
chasse d'eau.			
Deux essieux de 1,578 kg			
Freins électriques sur toutes les roues, avec			
interrupteur d'activation du système de freinage et			
batterie de 12 volts.			
Garde-boue entièrement en aluminium			
La languette de la remorque doit s'étendre sur un			
minimum de 91.44 cm à partir de l'avant de la boîte de			
la remorque. Voir la figure 1 pour plus de détails sur la			
détermination de la longueur de la languette.			
Cric d'attelage à pied abaissable pour le vent latéral,			

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur HP927

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

K4B20-220345		
capacité de 3,175 kg.		
Crics stabilisateurs, de type ciseaux (x2), installés à		
l'arrière de la remorque.		
Roue de secours pleine grandeur, montée à l'extérieur		
(à l'avant de la remorque)		
Stoneguard 91.44 cm (plaque de contrôle en		
aluminium) à l'avant de la remorque		
Plancher en contreplaqué de qualité marine		
(spécifications minimales, voir Exigences relatives aux		
biens)		
Revêtement de sol imperméable durable noir ou gris, en		
caoutchouc ou équivalent		
Murs et plafond intérieurs en aluminium blanc		
Murs et plafond isolés à la mousse (mousse dont la		
valeur R de l'isolation est égale ou plus de R-3)		
Fenêtre (1 x en bordure de trottoir, 1 x en bordure de		
route), 38.1 cm x 76.2 cm ou plus, coulissante, écran		
Window security bars for each window		
Évent de toit ouvrant (taille d'ouverture minimale de		
32.29 cm sur 32.29 cm), résistant aux intempéries,		
installé (spécification minimale, voir Exigences relatives		
aux biens)		
Établis, pliants. Installés sur le bord de la route, à		
l'intérieur. Cet article sera également évalué et se verra		
attribuer une note technique. Se reporter aux exigences		
obligatoires (critères cotés par points).		
Panneau électrique 115V AC, 30 Ampères principal avec		
2 - 15 Ampères disjoncteurs		
Circuit 1 : 115V 15 Amp GFCI-protégé avec 2 prises de		
courant 15A 120V montées à l'extérieur et à l'épreuve		
des intempéries (installées vers l'arrière de la remorque,		
une par côté) plus 2 prises de courant 15A 120V		
montées à l'intérieur (installées sur le bord de la route à		
132.08 cm au-dessus du niveau du plancher).  Circuit 2 : 115V 15 Amp GFCI-protégé avec 2 prises 115V		
15A montées à l'intérieur (installées sur le trottoir) plus		
toute autre charge 120V (ex. éclairage, chargeur de		
batterie).		
Fiche de base du moteur 115V 30A pour alimenter le		
panneau électrique		
Batterie accessoire de 12 volts à décharge profonde,		
installée et câblée, taille du groupe 24 ou supérieure		
(spécification minimale, voir Exigences relatives aux		
actifs).		
Régulateur de charge pour batterie 12V, installé et		
câblé		
ı	·	1

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur HP927

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

K4B20-220345	
Câble d'alimentation à 7 fils avec adaptateur pour	
remorque, permettant d'alimenter les feux (freins,	
signaux, feux de position), les freins de la remorque et	
la batterie accessoire de 12 V à partir d'un véhicule de	
remorquage.	
3 luminaires intérieurs à DEL montés au plafond, chacun	
d'une longueur de 73.66-121.92 cm, fournissant une	
lumière blanche de > 2000 lumens par luminaire	
(équivalent à des luminaires fluorescents T8 32W de 4	
pieds). Les luminaires peuvent être de 12V ou 115V et	
doivent être câblés. Avec interrupteur	
Toutes les inspections / certifications de sécurité	
électrique requises	
Répond à toutes les exigences de Transports Canada et	
du ministère des Transports de l'Ontario pour une	
utilisation sur route.	
Fret et livraison inclus	
Type de jante (roues principales, x4)	
aluminium	
Rim type (spare wheel, x1)	
aluminum	
Type de ressort d'essieu :	
torsion	
Type de sol (voir les exigences obligatoires) :	
Plancher en panneaux secs Max (ou équivalent)	
Auvent, rétractable, à enroulement, installé à l'extérieur	
(côté trottoir). Construction en aluminium. Autonome,	
avec des rails/jambes de support reliés à la remorque et	
non au sol. La toile de l'auvent doit être protégée des	
éléments lorsqu'elle est fermée par un boîtier de	
protection rigide. inclus et installé	
Anneau en D, encastré dans le plancher et fixé au cadre	
(x4) -inclus et installé	
E-Track, encastré dans le mur du trottoir (x2) - inclus et	
installé	
Évent de toit (voir les exigences obligatoires) :	
un couvercle d'évent amélioré (exemples : Maxxvent,	
Fan-Tastic Couvercle d'évent (acceptable)	
- Ventilateur d'évent de 12 volts (préférable)	
Amortisseur à gaz pour la porte latérale - inclus et	
installé	
Câble de branchement de 7.62 m (115V 30A) pour	
alimenter la génératrice à gaz au panneau électrique	
(via la prise de la base du moteur) :	
inclus et installé	
Suspension en aluminium pour ranger le câble Shore de	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur HP927

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

7.62 lorsqu'il n'est pas utilisé : inclus et installé	
Batterie d'accessoires de 12 volts (voir les exigences	
obligatoires):	
- supérieure au groupe 24	
- Type AGM	
Marches coulissantes en aluminium :	
- 1 installé à la porte latérale	
- 1 installé à la porte arrière du trottoir	
Plateaux en aluminium pouvant contenir chacun une	
génératrice Honda eu2200i, de dimensions de 59 cm	
par 36 c par 10.2 cm. (P x L x H), fixés au plancher :	
-Deux, inclus et installés sur le côté de la route près de	
l'avant de la remorque.	
Établis pliants : Surface de travail en acier inoxydable.	
Composants structurels en acier inoxydable ou en	
aluminium. Profondeur ouverte 56-66 cm, longueur	
totale 3.05-3.66 cm, eut être en sections multiples	
(minimum 36" par section), capacité de charge	
minimale de 100lbs par longueur de 0.91 cm. Doit être	
monté de façon permanente au mur et doit être fixé au	
mur lorsqu'il est en position fermée, faisant saillie de	
moins de 2.43 m de la surface du mur. Doit inclure des	
pieds repliables pour assurer la stabilité. La surface du	
comptoir doit être plane et de niveau, sans rebords sur	
le devant ou les côtés. La surface, les supports de	
montage, les pieds et la quincaillerie doivent tous être	
en acier inoxydable de haute qualité. Installé sur le côté	
intérieur de la remorque.	

**Table 1**: Dimensions minimales et maximales de la remorque (dimensions nominales). Ces dimensions supposent un intérieur en forme de boîte (remorque à front plat). Pour les remorques dont l'intérieur est prolongé à l'avant (par exemple, sur la languette de la remorque), mesurez la distance la plus courte pour la longueur intérieure indiquée dans la figure 1.

	Taille minimal (nominale)	Taille maximale (nominale)
Largeur de l'intérieur	198.12 cm (1.98m)	228.6 cm (2.29m)
Longueur intérieure (longueur la	381 cm (3.81 m)	472.44 (4.72 m)
plus courte)		
Hauteur intérieure	78" (6.5')	228.6 cm (2.29m)

Solicitation	No N°	de	l'invitation
K4B20-220	345/A		

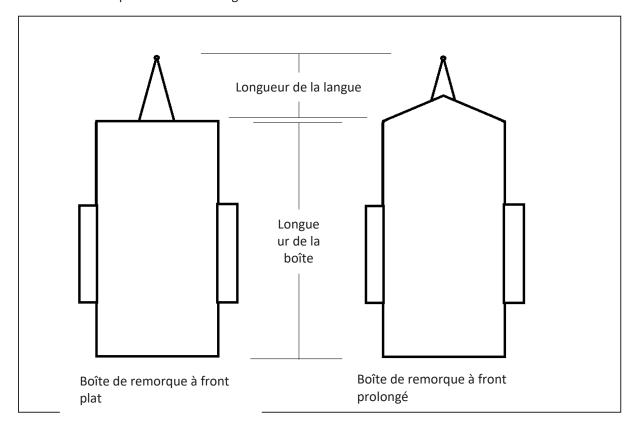
Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

**Figure 1**: Détermination de la longueur intérieure et de la longueur de la languette sur les remorques fermées à avant plat et à avant allongé.



Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# Appendice 1 - Questionnaire de Renseignements Techniques - Remorque fermée

Les soumissionnaires sont priés de remplir le questionnaire suivant:

- a) Le présent appendice n'est pas une description d'achat, mais plutôt un questionnaire technique générique couvrant la majorité des acquisitions en matière de véhicules de la classe visée. Référer à l'Annexe "A" - Spécifications - Remorque fermée pour les exigences relatives aux spécifications.
- b) Remplir les rubriques suivantes, lorsqu'elles s'appliquent, afin de donner des détails sur le ou les produits offerts.

Cabine er châssis		
a) Marque:	b) Modèle:	c) Année:
Poids		
a) PNBV:	lb. b) PNBC:	lb.
Dimensions		
a) Empattement:	pouces b) Voie:	pouces
Moteur		
a) Marque:	b) Modèle:	
	CV à tr/mir	า.
d) Couple net	pi-lb à tr/min.	
Rideau de radiateur		
a) Marque:	b) Modèle:	
Transmission		
a) Marque:	b) Modèle:	
c) Nombre de rapports: _		
6.1 Embrayage		
a) Type:	b) Grosseur:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
6.2Boîte de tranfert		
a) Marque:	b) Modèle:	
c) Rapport:		
Essieux		
7.1 Essieux avant		
a) Marque:	b) Modèle:	
c) Capacité:	lb.	
7.2Essieu arrière		
a) Marque:	b) Modèle:	
, ,	/ !! —	<del></del>

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

	-	cité au sol  Avant: lb. chacun b) Amortisseurs:
	,	Arrière: Ib. chacun b) Amortisseurs:
		Auxiliaire lb. chacun
9.	Pneu	S .
	<b>9.1</b> a)	Avants - Taille: X b) Pli/indice: c) Semelle:
	<b>9.2</b> a)	Arrières - Taille: X b) Pli/indice: c) Semelle:
	<b>9.3</b> a)	Pneu de rechange - Taille: X b) Pli/indice: c) Semelle:
10.	Cadro	е
	10.1	a) Matériaux: b) Moment de flexion: en lb.
	10.2	a) Renfort: b) Moment de flexion: en lb.
11.	a) No	rvoirs de carburant  ombre: b) Type(s):  apacité de chancun: litres d) Emplacement:
12.		e <b>rie(s)</b> combre: b) Capacité individuelle: CCA apacité totale:
		nateur uissance: ampères
	<b>Direc</b> a) Ty	rtion /pe: b) Modèle:
15.	Frein	s
	15.1	a) Type: b) Grosseur avant: c) Grosseur arrière:
	15.2	a) Marque du compresseur: b) Modèle: c) Capacité pi cube/min.
	15.3	a) Marque du déshydrateur: b) Modèle:
	15.4	a) Marque du purgeur d'humidité:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur HP927

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

<4B2	20-220345
	b) Modèle:
16.	Sièges
	16.1 a) Marque du siège conducteur: b) Modèle:
	16.2 a) Marque du siège passager: b) Modèle:
	Performance du véhicule (à pleine charge - PNBV)  a) Vitesse nominale maximale: KMH (SAE J688)
18.	Chasse-neige  a) Marque: b) Modèle: c) Longueur de la lame: pouces d) Hauteur de l'entrée: pouces e) Sortie: pouces
19.	Trémie/épandeuse  a) Marque: b) Modèle: c) Capacité: d) Puissance du moteur: e) Rapport d'engrenage: f) Largeur d'épandage: Minimum pieds - Maximum: pieds
20.	Benne basculante  a) Marque: b) Modèle: c) Longueur intérieure: po. d) Largeur intérieure: po. e) Hauteur avant : f) Hauteur côtés: g) Hauteur haillon: h) Capacité totale: mètres cubes

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur HP927

Client Ref. No. - N° de réf. du client K4B20-220345

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# Annexe «B» De La Partie 3 de la Demande de Soumissions

# INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire	accepte d'être	payé au moye	n de l'un des	instruments	de paiement	électronique
suivants :						

(	) Carte d'achat VISA ;
(	) Carte d'achat MasterCard ;
(	) Dépôt direct (national et international) ;
(	) Échange de données informatisées (EDI)